

20.000 candidats au suicide DROIT DE MOURIR

La très controversée Néerlandse Coöperatie Laatste Wil (Coopérative néerlandaise de la dernière volonté), qui a lancé un achat groupé de pilules pour mettre fin à ses jours, compte aujourd'hui plusieurs milliers de membres. Fondé en 2013, le groupement compte plus de 20.000 membres aujourd'hui. Plusieurs centaines de Belges font également partie de l'association.

Le président Jos Van Wijk expliquait vendredi que les membres de la coopérative peuvent obtenir deux grammes de poudre mortelle dans une petite boîte sécurisée par un lecteur d'empreinte digitale. Il est effaré de voir que certaines personnes commandent jusqu'à un kilo de poudre. « *Que font-elles avec les 998 grammes restant ?* », se demande-t-il.

M. Van Wijk n'est actuellement pas en mesure de fournir de chiffres précis quant au nombre de personnes qui ont le produit à la maison. « *Je m'attends à ce qu'entre 1.000 et 1.500 membres reçoivent le produit à la suite du premier achat groupé pour des pilules du suicide* », a-t-il estimé.

Le composant ne peut être acquis que par des personnes majeures d'âge et qui sont membres de la coopérative depuis au moins une demi-année. Avec ce produit, légal et bon marché, l'association veut permettre une mort rapide et sans douleur à ceux qui le désirent.

Des réunions d'achats sont organisées depuis janvier afin que les membres de l'association reçoivent des informations sur le fonctionnement et la fiabilité du produit, ainsi que sur les alternatives possibles.

L'âge moyen des membres de l'association est de 68 ans, selon le président. (belga/ANP) ■